

## Living Lab

### Santé des femmes

*Lancé en novembre 2025*

 **Territoire du projet :** Région Bretagne. Siège basé à Rennes (35).

### **Objectifs du projet**

- Améliorer la prise en charge, l'information et l'innovation médicale en santé des femmes ;
- Intégrer les patientes partenaires et citoyennes dès la conception des projets et à chaque étape de construction.

### **Description du projet**

Le Living Lab Santé des Femmes, incubé au CHU de Rennes, est ouvert à toute personne et professionnel intéressée par la santé des femmes. Sa communauté est mixte : patientes partenaires, citoyen(e)s, soignants et acteurs de l'innovation. Les patients partenaires peuvent intervenir dans la gouvernance du Living Lab lui-même et dans les projets spécifiques portés (recherche clinique, projets innovants, soirée communauté, formation). La formalisation du partenariat peut être réalisée avec le dispositif PEPITES du CHU de Rennes.

### **Implication des usagers**

Les patientes partenaires sont intégrées aux instances de gouvernance du Living Lab santé des femmes. Elles constituent un groupe à part entière dans la communauté et participent aux projets de recherche, d'innovation, de formation et à la co-construction et animation d'événements. Leur intégration se fait selon la méthode Living Lab : une participation dès la conception et à chaque étape de conception.

### **Réussites du projet**

Le projet a suscité un fort engouement, notamment auprès des patientes partenaires : nombreuses sollicitations et propositions d'expertise pour les projets.  
En juillet 2026, la communauté du Living Lab Santé des Femmes regroupe 80 adhérents et 11 patientes partenaires impliquées dans divers projets.

### **Points de vigilance**

Le temps humain à consacrer peut poser quelques difficultés face à la forte demande. L'objectif est d'assurer des temps de rencontre qualitatifs et la meilleure intégration possible des patientes partenaires sur le long terme.

### **Perspectives d'amélioration**

- La reconnaissance des acquis et compétences des patientes partenaires à plus grande échelle.
- Un financement public récurrent sur le sujet afin de pérenniser le partenariat en santé.
- Le développement et la mise à disposition d'un annuaire des patients engagés dans ce type de démarche.



Référentes : Krystel Nyangoh Timoh et Ophélie Carta  
[contact@livinglabsantedesfemmes.com](mailto:contact@livinglabsantedesfemmes.com).